**Page n° 2024/04**

**Procès-verbal de de la réunion du Conseil Municipal**

**du 19 mars 2024**

L’an deux mille vingt-quatre, le dix neuf mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Sainte-Terre, dûment convoqué, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Agnès ALFONSO-CHARIOL, Maire.

Après scrutin, Monsieur Fabrice MICHEL a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Présents : MM. ALFONSO-CHARIOL, CANTE, DUPONT, FONMARTY, GRANEREAU, GUÉ, LAGUILLON, LERUTH, LOREAU, MICHEL, MOULIERAC, ROSSI, SPERANZINI, UGOLINI.

Absents excusés : MM. CANTIN, CURELY.

* Mme CANTIN a donné pouvoir à Mme LOREAU
* Mme CURELY a donné pouvoir à Mme ALFONSO-CHARIOL

Absents non excusés : MM. ALLAIRE, BUTON, DURAND.

Date de convocation : 14 mars 2024

La séance est ouverte à 18 heures

**ORDRE DU JOUR**

**I. DELIBERATIONS**

**2024.03.01 Programmiste pour le projet de restructuration de l’école**

**2024.03.02 Demande de subvention Chaussidou / Département
2024.03.03 Motion : Défendons nos territoires**

**2024.03.04 FDAEC Panneaux de rues** (Délibération rajoutée à l’ordre du jour)

**II. Points des Adjoints / Conseillers délégués

III. Point CDC**

**IV. Divers**

**I. DELIBERATIONS**

**2024.03.01 Programmiste pour le projet de restructuration de l’école**

Afin de pouvoir peut-être entreprendre un projet de restructuration de l’école, une étude de faisabilité par un programmiste doit être lancée. Un marché rédigé par le CAUE et Gironde Ressources a été publié le 6 mars jusqu’au 8 avril.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré autorise à l’unanimité Madame la Maire à entreprendre les démarches administratives affairant à ce dossier.

**2024.03.02 Demande de subvention Chaussidou / Département**

Madame la Maire explique qu’il est nécessaire d’aménager une chaussée à voie centrale banalisée (chaussidou).

Elle explique qu’elle a fait chiffrer ce projet et qu’afin de le financer, il est possible de solliciter une subvention du Conseil Départemental (Coefficient Départemental de Solidarité appliqué 1,10).

Madame la Maire donne le détail du plan de financement prévisionnel :

**DEPENSES MONTANTS HT**

- Estimation AVI CONSEIL

 **TOTAL 20 180 €**

**RECETTES MONTANTS**

Département 40 % 8 072 €

Autofinancement 12 108 €

**TOTAL 20 180 €**

Madame la Maire demande ensuite au Conseil Municipal d’accepter le plan de financement prévisionnel précité et l’autoriser à demander la subvention au Conseil Départemental prévu.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l’unanimité.,

* **ACCEPTE** le plan de financement prévisionnel,
* **SOLLICITE** l’application du CDS
* **AUTORISE** Madame la Maire à présenter une demande de subvention au Conseil Départemental.

**2024.03.03 Motion : Défendons nos territoires**

Madame la Maire informe les membres du Conseil Municipal qu’elle souhaite proposer la motion de soutien à la pêche professionnelle de la lamproie ci annexée.

Entendu le rapport de Madame la Maire, le Conseil Municipal décide de valider cette motion à l’unanimité.

**2024.03.04FDAEC / Panneaux de rues**

Madame la Maire propose aux membres du Conseil Municipal de l’autoriser à déposer de FDAEC pour l’aide au financement des panneaux de rues. C’est en fonction des devis qui nous seront fournis que ce dossier sera proposé. Dans le cas contraire la demande concernera les travaux de voirie à « Finchette »

Ce qui est accepté à l’unanimité des présents.

Arrêté réglementant l’affichage sur la voie publique.

Madame la Maire informe le Conseil de la prise d’un arrêté sur l‘affichage public. Il sera désormais demandé aux organisateurs de manifestations de :

* Faire une demande préalable à l’affichage
* S’engager à retirer les affiches après les manifestations

**II. Points des Adjoints / Conseillers délégués
A. Aurore ROSSI**

* + **Le Projet de santé** rédigé par le Dr Jaudon a été validé par l’ARS.
	+ **Les statuts de l’association** qui aura en charge le fonctionnement de la maison de soins ne sont pas totalement rédigés.
	+ **Le Marché de l’art** se déroulera le 1er juin au Jardin de la Lamproie. Le CMJ réalisera une fresque de présentation.
	+ **Le Bal de printemps** du CMJ se déroulera le 12 avril prochain de 19h à 22h30 à la salle polyvalente de Brondeau. Des élus et bénévoles seront présents pour surveiller et sécuriser cette soirée.
	+ **Un projet de peinture au sol** sur le cheminement de l’école par le CMJ est envisagé.

**B. Chantal LERUTH**

* + **Une nouvelle mutuelle** ( suite à l’arrêt des interventions de la précédente courtière) sera présentée le 10 avril prochain. La population sera invitée à une réunion publique en Mairie par le biais de flyers qui seront distribués dans chaque boite aux lettres.

**C. Fabrice MICHEL**

* + **Base d’Adressage Locale** : après l’introduction d’Aurore UGOLINI sur le principe de dénomination, Fabrice MICHEL présente la liste des rues.

**D. Véronique GRANEREAU**

* + **Les travaux de la Maison de soins** avancent bien. L’installation des gaines de géothermie est en cours ; les anciennes huisseries ont été retirées ; la dalle béton sur le plancher ourdi a été coulée.
	+ **Ecole :**
* Quelques dates à retenir : Carnaval le 12 avril, kermesse le 28 juin.
* Des familles veulent quitter l’école à la rentrée, Madame la Maire a reçu les enseignants puis les familles concernant ce sujet problématique. L’inspectrice académique a été saisie pour apporter son expertise dans cette affaire.
* Prévision des effectifs de la rentrée ; 150 à 160 élèves
	+ La **commission bâtiments** s’est réunie ce jour. Des travaux de rénovation du local de la couturière sont à prévoir. Le camping doit être remis en état pour l’ouverture estivale. Des travaux d’embellissements floraux devraient être effectués à Brondeau

**E. Antoine CANTE**

* + Le **revêtement**  route de St Pey d’Armens a été refait en lieu et place de la traversée en pierre qui était très fortement endommagée et plus sécure pour les cyclistes et les piétons.
	+ Le passage du **lamier** a été effectué dans les secteurs de Challon, Barreyre et la Broucaud.
	+ Un affaissement de l’accotement du **Langrane** a été repéré (vers Vignonet) le SYER en est informé
	+ La saison des **fauchages** vient de commencer.

Patrice LAGUILLON interroge Antoine CANTE sur le traitement du **parking devant l’église**.

Une réflexion est en cours sur la réfection du stationnement.

1. **Point CDC :**
* Le bus France Service fonctionne bien.
* PLUI : la révision est en cours. Les zones identifiées dans les différentes communes pour les constructions d’habitation sont touchées par des restrictions environnementales. Les elus continuent à y travailler.
* Enfance Jeunesse : Projets de mise en place Terre de jeux et village olympique.

Les associations Tennis de Sainte-Terre et La plage sont intéressées pour y participer.

* Taxe de Séjour : taxe en augmentation (0,22 € à 0.29 €).
* Lecture publique : le réseau fonctionne bien. COTEAC en école est en cours de déploiement.
* DEV Eco : Groupe d’entrepreneurs créé. Les aides vont être inscrites au budget
* Organigramme : un Vice Président a été installé pour régler les litiges des travaux. Michel PASQUON, Maire de PUISSEGUIN.
* Environnement :
* Une formation pour mieux lutter contre les frelons asiatiques est organisée pour deux personnes par commune : agent/élu
	+ - Prim’ovélo : reconduite en 2024
		- Broyeur pour végétaux : De plus en plus utilisé par les communes
		- Protection de l’environnement : le partenariat avec Biotope Festival pour animer le Club Nature se passe très bien dans les centres de loisirs.
		- Bouquet Mobilités : négociations en cours avec la CALI pour étendre quelques lignes de Calibus.
* Budget associations : des dossiers ont été mal montés par certaines associations, des subventions ne pourront donc pas être attribuées.

**IV. Divers**

* 1. Mars bleu, une marche ou course dont les participations seront reversées à la Ligue contre le Cancer afin de lutter contre les cancers colorectaux aura lieu ce dimanche 24 mars
	2. Répar’Café : Ils viennent le 3e vendredi de chaque mois devant le garage dans l’impasse de l’école
	3. Le composteur Fontaine financé par l’USTOM arrive mi-avril et sera installé dans le jardin qui sera peut être fermé avec un cadenas à code.

La séance est levée à 20h13.

Liste des délibérations :

2024.03.01 Programmiste pour le projet de restructuration de l’école

2024.03.02 Demande de subvention Chaussidou / Département

2024.03.03 Motion : Défendons nos territoires

